Commissariat aux Comptes / Audit
46, rue de Provence, Bât B 2ième étage - 75009 PARIS
Tél : 01.48.74.50.00

FONDATION GARCHES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

FONDATION GARCHES

Fondation reconnue d'utilité publique

104, boulevard Raymond Poincaré - 92380 GARCHES

Au conseil d'administration de la FONDATION GARCHES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION GARCHES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe des comptes annuels concernant le reclassement du report à nouveau.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la fondation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes :
Yves PASCAULT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	5 040	5 040		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	31 405	31 405		
Autres immobilisations corporelles	34 888	33 172	1 716	2 431
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**71 333**	**69 617**	**1 716**	**2 431**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 290		11 290	43 036
Créances reçues par legs ou donations				308 289
Autres	850		850	1 750
Valeurs mobilières de placement	450 360	7 720	442 640	435 875
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 326 479		1 326 479	857 711
Charges constatées d'avance				661
TOTAL III	**1 788 978**	**7 720**	**1 781 259**	**1 647 322**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**1 860 311**	**77 336**	**1 782 975**	**1 649 752**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		-799 252
Excédent ou déficit de l'exercice	502 195	156 351
Situation nette	**502 195**	**-642 901**
Fonds propres consomptibles	757 099	1 400 000
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**1 259 294**	**757 099**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		270 371
Fonds dédiés	480 728	502 062
TOTAL III	**480 728**	**772 433**
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 275
Dettes des legs ou donations		76 318
Dettes fiscales et sociales	42 952	38 627
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	**42 952**	**120 220**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**1 782 975**	**1 649 752**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	70 713	67 603
- dont parrainages	2 720	39 000
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	60 000	60 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	10 443	6 978
Mécénats	262 050	227 646
Legs, donations et assurances-vie	197 928	326 974
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 000	917
Utilisations des fonds dédiés	502 062	570 451
Autres produits	-173	7
TOTAL I	**1 133 023**	**1 260 576**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	77 506	116 864
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 805	1 428
Salaires et traitements	104 658	89 661
Charges sociales	44 250	32 822
Dotations aux amortissements et dépréciations	-75 603	459
Dotations aux provisions		76 318
Reports en fonds dédiés	480 728	772 433
Autres charges	105	7
TOTAL II	**633 449**	**1 089 993**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**499 574**	**170 583**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 792	
Autres intérêts et produits assimilés	1 889	254
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**12 682**	**254**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	-6 765	14 485
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**-6 765**	**14 485**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**19 447**	**-14 232**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**519 022**	**156 351**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		777	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**777**	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		17 604	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		**17 604**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-16 827**	
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**1 146 482**	**1 260 829**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**644 287**	**1 104 478**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**502 195**	**156 351**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 782 975 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 502 195 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif élaboré par l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

PRINCIPALE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Immobilisations financières : Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

La fondation Garches a pour but d'améliorer les conditions de prévention et de traitement et l'aide à la réinsertion des personnes atteintes d'un handicap, en favorisant notamment la recherche technologique, la diffusion des résultats et la formation, au service du handicap.

A ce titre, elle favorise le développement et le regroupement des laboratoires, infrastructures et installations de recherche ou plateformes technologiques, d'enseignement et d'expertise permettant de constituer un pôle de référence européenne et internationale.

Les moyens d'action de la fondation s'articulent autour de trois axes majeurs :

- La recherche : la fondation organise des appels à projets pour soutenir des programmes de recherche et d'évaluation technologique dans le domaine du handicap. Elle attribue chaque année des bourses sur proposition de son Conseil scientifique. La fondation organise des colloques scientifiques notamment « Les Entretiens de la Fondation Garches », à destination des médecins, paramédicaux et professionnels responsables de la prise en charge de personnes handicapées ».

- Innovation et évaluation technologiques : Assistance, domotique et robotique. En s'appuyant notamment sur l'expérience acquise par le service d'aide au choix des fauteuils roulants, que l'Institut Garches a créé, la Fondation reprend et développe des programmes d'initiation et d'évaluation des aides techniques pour les personnes handicapées.

- Formation, information et diffusion des connaissances. La Fondation conçoit et met en œuvre des programmes de formation spécifiquement destinés aux personnes handicapées.

La FONDATION GARCHES à reçu au cours de l'exercice :

- Une subvention d'exploitation pour 60 000 euros du Conseil Département des Hauts-de-Seine (CD92) ;

- Un don de la société VALEO à hauteur de 92 000 euros ;

- Un don de la société Merz de 80 000 euros ;

- Un don de la Fondation Vinci de 20 000 euros ;

Par ailleurs, afin de répondre aux questionnements du ministère de l'intérieur sur la consommation de la subvention. Nous avons procéder au reclassement du report à nouveau débiteur sur le compte de la dotation consomptible, car les variations de la dotations consomptible sont présentes à travers le report à nouveau.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		5 040		
TOTAL		**5 040**		
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions			
	- Techniques, matériel et outillage	31 405		
	- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	34 888		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**66 293**		
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		**71 333**		

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				5 040	
TOTAL				**5 040**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.				
	- Techniques, matériel et outillage			31 405	
	- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier			34 888	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés					
TOTAL				**66 293**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL				**71 333**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 040			5 040
TOTAL	**5 040**			**5 040**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	31 405			31 405
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 457	715		33 172
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**63 862**	**715**		**64 577**
TOTAL GÉNÉRAL	**68 902**	**715**		**69 617**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	11 290	11 290	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	850	850	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**12 140**	**12 140**	

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		17 671	17 671		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		23 191	23 191		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		2 091	2 091		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**42 952**	**42 952**		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 275
Dettes des legs ou donations		76 318
Dette fiscales et sociales	32 398	21 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**32 398**	**102 799**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 940	10 000
Créances reçues par legs ou donations		308 289
Autres créances		177
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**9 940**	**318 466**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Charges :	- D'exploitation		661
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL			**661**

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	265 791
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	270 371
TOTAL	**536 162**

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	14 956
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	521 207
TOTAL	**536 162**

SOLDE DE LA RUBRIQUE	

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	-799 252	156 351	642 901		
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	156 351	-156 351	502 195		502 195
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	**-642 901**		**1 145 096**		**502 195**
Dotations consomptibles	1 400 000			642 901	757 099
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**757 099**		**1 145 096**	**642 901**	**1 259 294**

Commentaires : néant

Tableau de suivi des fonds dédiés issu de l'article 431-6 du règlement ANC 2018-06

Code Projet	Intitulé projet	A l'ouverture de l'exrcice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation								
1045	Handilib	21,392.47		21,392.47			0.00	
Ressources liées à la générosité du public								
1005	JEG		1,455.00	1,455.00			0.00	
1005B	JEG 2024		915.00				915.00	
1010	Master Handicap/Positionnement	62,495.15	35,000.00	16,561.89			80,933.26	
1011	Livret auto Rééducation	10,000.00	30,000.00	20,000.00			20,000.00	
1012	Fondation Vinci		20,000.00				20,000.00	
1014	Amicus these		20,000.00	4,699.17			15,300.83	
1031	Allergan	36,402.34					36,402.34	
1033	Atelier Danse	7,082.70		7,082.70			0.00	
1043	Qual de vie Hémipérasie	20,457.64		20,457.64			0.00	
1046	Armotautox	21,081.16					21,081.16	
1053	Trititox	34,767.76					34,767.76	
1054	Gaseptox	64,524.64					64,524.64	
1055	Base Canules	4,393.37					4,393.37	
1056	Merz RC		40,000.00				40,000.00	
1057	FRM Orthosim	23,028.00		13,603.50			9,424.50	
1059	FDF- F Lofaso	35,775.25		35,775.25			0.00	
1065	Vendredis Garchois	1,853.56					1,853.56	
1067	ALH	3,974.20		3,974.20			0.00	
1068	Kplate	4,867.67		4,336.74			530.93	
1069	Rallye	5,000.00					5,000.00	
1070	Esalert	21,250.00					21,250.00	
1071	Base données	24,500.00					24,500.00	
1072	Don cefrep	8,974.79					8,974.79	
1073	Pripai	638.78		638.78			0.00	
1074	Covid	3,071.94		3,071.94			0.00	
1075	Idec	65,200.00		15,000.00			50,200.00	
1076	Aleotard	2,940.00					2,940.00	
1077	Recherche	1,689.25	1,529.09	595.30			2,623.04	
1078	Solinova	735.88		735.88			0.00	
1080	IBSA	281.00	2,200.00	900.00			1,581.00	
1081	Qualicap		3,000.00	1,552.77			1,447.23	
1082	Thérapeuthique Hélène		3,000.00				3,000.00	
1083	Pharmasom		8,000.00				8,000.00	
1085	Antadir		1,085.00				1,085.00	
	Fonds dédiés au 31/12/2023	**486,377.55**	**166,184.09**	**171,833.23**	**0.00**	**0.00**	**480,728.41**	**0.00**

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la clôture de l'exercice
1062 - Legs	270,371.07		270,371.07	0.00
TOTAL	**270,371.07**		**270,371.07**	**0.00**